



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 64334

Texte de la question

M. Jacques Bascou attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'intérêt qu'attachent de nombreux professeurs en sciences économiques et sociales à ce que cette matière soit inscrite dans la culture commune en seconde. Cela aurait pour conséquence l'intégration des sciences économiques et sociales dans le tronc commun du programme de seconde ce qui entraînerait la fin de son statut optionnel et l'accroissement du volume horaire à ce niveau de la formation scolaire des jeunes lycéens passant de 2 heures plus 1 heure dédoublée par semaine, au lieu de 2 heures plus 0,5 heure comme c'est actuellement le cas. Il lui demande s'il envisage de faire évoluer les programmes de seconde dans cette direction.

Texte de la réponse

Les sciences économiques et sociales constituent un des éléments indispensables de la culture des lycéens de notre temps. En classe de seconde générale et technologique, cet enseignement peut être suivi au titre de l'un des deux enseignements de détermination offerts aux choix des élèves. Ces enseignements sont destinés à permettre aux élèves de tester leurs goûts et leurs aptitudes en vue de l'orientation vers une série de première déterminée. A l'heure actuelle, les sciences économiques et sociales sont suivies par environ 50 % des effectifs totaux d'élèves de seconde. Cette proportion élevée traduit à la fois l'intérêt porté à cette discipline tant du point de vue de la culture générale que de l'orientation éventuelle vers la série économique et sociale (ES). S'agissant de l'inclusion des sciences économiques et sociales dans le tronc commun des enseignements de seconde, elle aboutirait soit à alourdir l'horaire global des élèves sans forcément accroître l'intérêt réel porté à cette discipline soit à restreindre le nombre d'enseignements de détermination et par là même l'éventail des orientations envisageables en classe de première.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bascou](#)

Circonscription : Aude (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64334

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juillet 2001, page 4188

Réponse publiée le : 11 mars 2002, page 1414